

**COMMUNE  
DE  
FOLKLING**



**Révision du Plan d'Occupation des  
Sols en**

# **PLAN LOCAL D'URBANISME**

**- 3 -**

## **ORIENTATIONS SECTORIELLES D'AMENAGEMENT**



**l'AdT**

**l'Atelier des Territoires**

BUREAU D'ETUDES

57000 METZ  
Tél : 03.87.63.02.00

**Approbation de la révision par D.C.M. du 15/06/10**

# FOLKLING – PRINCIPES D'AMENAGEMENT DES ZONES 1AU et 2AU

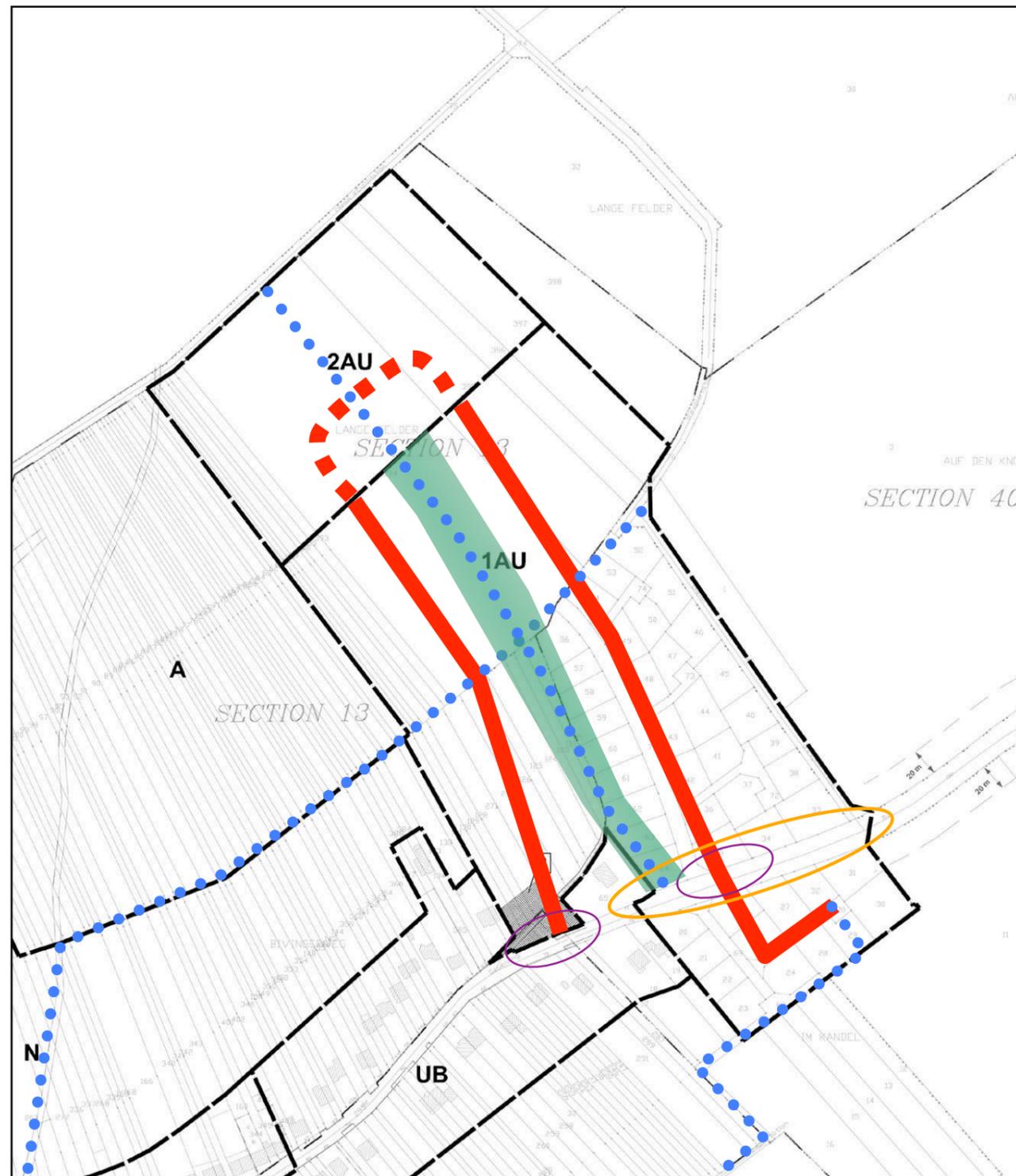


La commune de Folklings prévoit sur cette zone le développement d'une zone d'habitat mixte (pavillonnaires, maisons groupées et petits collectifs) et d'équipements.

L'objectif de la municipalité est de réaliser un éco-quartier.

## Grands principes d'aménagement à respecter :

-  Principe de coulée verte ou trame verte à créer
-  Principe de cheminements à créer (piétons et/ou cyclables)
-  Desserte principale de la zone d'urbanisation
-  Carrefour à aménager sur la RD
-  Traitement qualitatif de l'entrée de ville à prévoir



# GAUBIVING – PRINCIPES D'AMENAGEMENT DES ZONES 1AU ET 2AU



La commune de Folkling prévoit sur cette zone le développement d'une zone d'habitat mixte (pavillonnaires, maisons groupées et petits collectifs).

L'objectif de la municipalité est de réaliser un **éco-quartier**.

## Grands principes d'aménagement à respecter :

-  Principe de coulée verte ou trame verte à créer
-  Principe de cheminements à créer (piétons et/ou cyclables)
-  Desserte principale de la zone d'urbanisation
-  Carrefour à aménager sur la RD
-  Traitement qualitatif de l'entrée de ville à prévoir

